



**Marmier Bruno**

Toujours moins de zones d'activités, toujours plus de logements : que fait le Conseil d'Etat ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 26.09.18

DAEC/DEE

**Dépôt**

Le canton de Fribourg a renforcé, au cours des dernières années, sa position de canton-dortoir. Visiblement, rien n'est fait pour inverser cette tendance, bien au contraire.

D'une part, il y a peu de nouvelles installations, d'autre part, de nombreuses entreprises, lorsqu'elles souhaitent s'étendre, sont contraintes de quitter le territoire cantonal, faute de terrains disponibles, c'est-à-dire de terrains situés dans une zone d'activités légalisée et accessible sur le marché, soit par un achat, soit pas un droit de superficie.

La comparaison est particulièrement cruelle dans la région de la Broye (cf. références citées en fin de document) où se côtoient des territoires sis sur les cantons de Vaud et Fribourg. On observe à de nombreuses reprises que les entreprises situées dans le canton de Fribourg souhaitant s'agrandir finissent par déménager de l'autre côté de la frontière cantonale. Il apparaît évident que le canton de Vaud est parvenu à coupler sa politique de promotion économique avec celle de l'aménagement du territoire.

Rien de cela dans le canton de Fribourg. La brochure Territoire 2030<sup>1</sup> nous informe qu'entre 2005 et 2014, 54 hectares (ha) de zones d'activités ont été déclassées alors que les zones mixtes et zones centre ont augmenté de 17 ha, respectivement de 52 ha.

Les zones d'activités sont en diminution, mais paradoxalement, de l'avis de la Confédération, le canton est surdimensionné dans ce domaine et cette réalité est confirmée par les chiffres. Le canton de Fribourg dispose d'un surplus de zones d'activités. Cependant, une étude de la Promotion économique, non publiée, mais dont la teneur a été révélée par *La Liberté*<sup>2</sup> du 22.07.2016 indique que seuls 10 % des terrains classés en zones d'activités présenteraient un intérêt.

Il faut en conclure que les zones d'activités sont trop nombreuses, non disponibles, mal situées et donc inintéressantes pour les acteurs économiques.

Aussi, il me semble indispensable que le Conseil d'Etat réponde aux questions suivantes :

1. Combien d'hectares ont passé d'une zone d'activités à des zones mixtes (logement/activité) et à des zones résidentielles (logements) depuis janvier 2015 ?
2. Combien d'hectares ont passé d'une zone d'activités à des zones agricoles depuis janvier 2015 ?
3. Combien d'hectares ont passé d'une zone d'activités à d'autres zones depuis janvier 2015 ?
4. Combien de nouvelles zones d'activités ont été créées depuis janvier 2015 ?

<sup>1</sup> Territoire 2030, p. 13, [https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/ter/ www/files/pdf70/Territoire2030\\_brochure\\_FR2.pdf](https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/ter/ www/files/pdf70/Territoire2030_brochure_FR2.pdf)

<sup>2</sup> La Liberté, 22.07.2016, <https://www.laliberte.ch/news/regions/canton/des-terrains-industriels-indisponibles-355967>

5. Lors du déclassement de zones d'activités, y a-t-il une évaluation qualitative de l'attractivité économique des terrains concernés afin de s'assurer que le canton ne perde pas de surfaces à fort intérêt économique ?
6. Le Conseil d'Etat a-t-il entrepris des démarches pour déclasser les zones d'activités mal situées et peu attractives afin de diminuer le surdimensionnement sans perdre les meilleurs emplacements ?
7. Le Conseil d'Etat est-il conscient que pour permettre au canton de Fribourg d'exister entre l'arc lémanique et le canton de Berne, il est judicieux de conserver les surfaces les plus attractives, bien reliées aux infrastructures de transport, et de surcroît disponibles (propriétés de l'Etat, propriété d'entités parapubliques, propriétaires disposés à vendre) ?

#### Références

—

16.02.2012 Zumwald AG plant Zentrum in Avenches

*Zudem betrachte er die Broye als einen grossen Raum – auch wenn er nun über die Kantonsgrenzen ziehe und seine Steuern im Waadtland bezahle. «Wir haben zuerst Land im Kanton Freiburg gesucht, aber einfach keines gefunden», so Eric Collomb*  
<https://www.freiburger-nachrichten.ch/kankanton-freiburg-archiv/zumwald-ag-plant-zentrum-avenches>

24.042014 Farmwood migre à Payerne

*«Le choix du canton de Vaud ne relève d'aucun intérêt d'ordre fiscal», insiste John Oppliger. «Nous avons opté pour Payerne tout simplement parce que l'opportunité s'y est présentée.» En outre, l'entrepreneur ajoute qu'initialement, il comptait rester dans la Broye fribourgeoise, en déplaçant sa société sur 30'000 m2 de terrain acheté à Sévaz dans ce but. Impatienté par les lenteurs de l'administration cantonale fribourgeoise, et soucieux de ne pas tarder à s'agrandir, il a finalement abandonné.*  
<https://www.laliberte.ch/news/regions/broye-lac/farmwood-migre-a-payerne-240094>

23.06 2018 Heiniger Câbles part à Avenches : La société installée depuis 1991 à Domdidier déménage dans le canton de Vaud afin de s'agrandir.

<https://www.laliberte.ch/news/regions/canton/heiniger-cables-part-a-avenches-444608>